

Procedure file

| Informations de base | |
|---|----------------|
| COS - Procédure sur un document stratégique (historique) | 2000/2335(COS) |
| Procédure terminée | |
| Énergie: approvisionnement pétrolier de l'Union, situation et perspectives, coûts et prix | |
| Sujet | |
| 3.60.02 Industrie pétrolière, carburants | |
| 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur | |

| Acteurs principaux | | | |
|--|---|---|--------------------|
| Parlement européen | Commission au fond | Rapporteur(e) | Date de nomination |
| | ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie | PSE LINKOHR Rolf | 07/11/2000 |
| | Commission pour avis | Rapporteur(e) pour avis | Date de nomination |
| | AFET Affaires étrangères, droits de l'homme, sécurité commune, défense | PSE MENÉNDEZ DEL VALLE Emilio | 23/01/2001 |
| | ECON Economique et monétaire | PPE-DE MARINOS Ioannis | 27/11/2000 |
| | ENVI Environnement, santé publique, politique des consommateurs | NI KRONBERGER Hans | 27/02/2001 |
| Conseil de l'Union européenne Commission européenne | RETT Politique régionale, transports et tourisme | PSE SWOBODA Hannes | 24/01/2001 |
| | DG de la Commission Energie et transports | Commissaire | |

| Evénements clés | | | |
|-----------------|--|------------------------------|--------|
| 11/10/2000 | Publication du document de base non-législatif | COM(2000)0631 | Résumé |
| 15/01/2001 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 25/04/2001 | Vote en commission | | Résumé |
| 25/04/2001 | Dépôt du rapport de la commission | A5-0163/2001 | |
| | | | |

| | | | |
|------------|---|------------------------------|--------|
| 13/06/2001 | Débat en plénière | | |
| 14/06/2001 | Décision du Parlement | T5-0350/2001 | Résumé |
| 14/06/2001 | Fin de la procédure au Parlement | | |
| 28/02/2002 | Publication de l'acte final au Journal officiel | | |

Informations techniques

| | |
|--|--|
| Référence de procédure | 2000/2335(COS) |
| Type de procédure | COS - Procédure sur un document stratégique (historique) |
| Sous-type de procédure | Document stratégique de la Commission |
| Base juridique | Règlement du Parlement EP 142 |
| Etape de la procédure | Procédure terminée |
| Dossier de la commission parlementaire | ITRE/5/13853 |

Portail de documentation

| | | | | | |
|---|--|--|------------|----|--------|
| Document de base non législatif | | COM(2000)0631 | 11/10/2000 | EC | Résumé |
| Rapport déposé de la commission, lecture unique | | A5-0163/2001 | 25/04/2001 | EP | |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique | | T5-0350/2001 JO C 053 28.02.2002, p. 0244-0397 E | 14/06/2001 | EP | Résumé |

Énergie: approvisionnement pétrolier de l'Union, situation et perspectives, coûts et prix

OBJECTIF : présenter les éléments d'une stratégie pour parer aux dangers d'une trop grande dépendance de l'Europe à l'égard de son approvisionnement pétrolier et faire face au problème des hausses et de la volatilité des prix. CONTENU : la vulnérabilité de l'Union européenne à la hausse du prix du pétrole, qu'elle a éprouvé au cours de ces derniers mois, rappelle la nécessité d'une politique de réduction de l'intensité énergétique de nos économies. En effet, un niveau stable et prévisible du prix des carburants pourrait produire des bénéfices tant économiques qu'environnementaux. La situation actuelle démontre les dangers liés à une trop grande dépendance à l'égard d'un vecteur énergétique dont la production est concentrée pour une part importante dans un nombre limité de pays. D'autre part, la volatilité du marché a montré le manque de transparence du marché et des mécanismes de formation des prix. Afin de remédier à cette situation, la Commission propose dans sa communication les éléments de stratégie suivants : - la Commission présentera lors du Conseil européen de Göteborg un plan d'économies et de diversification d'énergie abordant tant l'amélioration de l'efficacité énergétique - notamment dans les bâtiments - que le soutien au développement d'une nouvelle génération de véhicules. L'effort portera prioritairement sur deux axes assortis d'objectifs chiffrés pour 2010 : amélioration du rendement des véhicules classiques en vue de progresser sur la voie de véhicules électriques et hybrides plus efficaces, et de la commercialisation de véhicules mus par des piles à combustible ; accentuation des mesures en faveur des carburants de substitution afin de faciliter une pénétration accrue du gaz naturel pour véhicules et sur le plus long terme l'hydrogène et les biocarburants ; - l'avenir et la place respective des différentes sources d'énergie (pétrole, charbon, gaz, nucléaire, renouvelables) constituera le sujet d'un Livre Vert sur la sécurité des approvisionnements qui sera adopté par la Commission d'ici la fin de l'année ; - un effort particulier doit être fait en vue d'un rééquilibrage au profit du rail et du transport maritime à courte distance par une amélioration substantielle de leur efficacité économique ; - l'Union européenne doit organiser un dialogue permanent avec les pays producteurs et en particulier avec l'OPEP, afin d'introduire le maximum de transparence sur le marché et contribuer à l'établissement de prix stables ; - concernant la transparence du marché, il conviendrait d'inciter les pays producteurs, ainsi que les opérateurs des marchés et de l'industrie à améliorer les indicateurs de formation des prix, notamment autour d'un indice global qui refléterait l'ensemble du marché ; - il importe de décourager la tentation d'amortir la hausse des prix du pétrole par une réduction de la fiscalité. Un effort soutenu devra être entrepris dans le sens d'un rapprochement des droits d'accises sur les carburants entre États membres ; - la Commission explorera l'opportunité de coupler le rapprochement à la hausse de la fiscalité sur les carburants avec un mécanisme communautaire permettant de stabiliser les recettes de la TVA en cas de fluctuations importantes du prix du pétrole ; - une coopération accrue doit être apportée à la nécessaire réhabilitation des installations de production et de transport en Russie et aux perspectives qu'offrent le pétrole et le gaz du bassin de la Mer Caspienne ; - la Commission développera de façon active en coopération avec les États membres le contrôle des règles de concurrence dans le secteur de la distribution des produits pétroliers ; - la Commission facilitera l'échange d'expériences sur les pratiques visant à alléger les effets de l'augmentation du prix du pétrole pour ceux qui en ont le plus besoin et pour réduire les risques d'exclusion sociale ; - la Commission examinera les modalités qui pourraient présider à un renforcement du dispositif de stocks pétroliers stratégiques, par la "communautarisation" de leur usage.?

Énergie: approvisionnement pétrolier de l'Union, situation et perspectives, coûts et prix

La commission a adopté le rapport de Rolf LINKOHR (PSE, D) sur l'approvisionnement pétrolier de l'UE. Le rapport souligne que les institutions de l'UE et les États membres doivent coordonner autant que possible leurs stratégies d'approvisionnement énergétique. L'Europe doit établir un dialogue permanent et s'exprimer d'une seule voix vis-à-vis des principaux producteurs de pétrole, en particulier avec l'OPEP, la Russie et les États de la mer Caspienne. Eu égard à l'importance stratégique que revêt la stabilité des approvisionnements énergétiques de l'UE, il faut élaborer des stratégies à long terme pour les régions du golfe Persique, de la mer Caspienne et du Caucase qui visent à diversifier les importations énergétiques de l'UE, à limiter l'influence de l'OPEP sur le marché et à contribuer à la stabilisation et au développement de ces régions. La commission estime également qu'il faut mettre en place un mécanisme de coordination qui permette à l'avenir de réagir de manière coordonnée à une augmentation à court terme des prix de pétrole. Le rapport souligne également les différences en matière de taxation entre l'UE, les États-Unis et le Japon (la charge fiscale frappant l'énergie au sein de l'UE représente 2,1 % du PIB alors qu'elle n'excède pas 0,9 % au Japon et 0,5 % aux États-Unis). La Commission est invitée à tout mettre en œuvre pour assurer une meilleure répartition de cette charge en vue d'atteindre les objectifs d'émission définis à Kyoto. La commission parlementaire demande également que l'UE déploie davantage d'efforts en vue de remplacer aussi largement que possible le pétrole par d'autres sources énergétiques. Elle fait valoir que le pétrole est une ressource non renouvelable précieuse qu'il ne faut pas gaspiller. Elle approuve donc le projet de la Commission de soumettre au Conseil de Göteborg un plan d'économie énergétique et de diversification des sources d'énergie, visant tant à une utilisation plus efficace de l'énergie - plus particulièrement dans les bâtiments - qu'à la promotion du développement d'une nouvelle génération de véhicules. Elle se réjouit également de tout effort visant à réduire la consommation énergétique dans le secteur des transports et recommande que la priorité soit accordée aux recherches dans ce domaine au titre du 6e programme-cadre.?

Énergie: approvisionnement pétrolier de l'Union, situation et perspectives, coûts et prix

Le Parlement européen a adopté par 318 voix contre 59 et 26 abstentions, le rapport de M. Rolf LINKOHR (PSE, D) tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).?